

Journal

Journal de la FFSB

Le texte inspire le geste

Belgique-Belgie
P.P. P 102023
1050 Bruxelles 5
BC 0491
Bureau de dépôt
Bruxelles 5
Ch. de Boondael 55

Numéro 120

Dossier : Accompagner vers
l'emploi, entre rêves et
réalités...



Avenue Marnix 19A, 1000 Bruxelles - Belgique
Fax : +32 (0)2 644 68 44 - Tél : +32 (0)2 644 69 01
E-mail : sournal@ffsb.be - Site web : www.ffsb.be

Spécialisé dans le domaine de la surdité,
Sournal traite de divers sujets généraux et fait part des
initiatives prises en faveur des sourds et malentendants.
Porte-parole de la Fédération Francophone des Sourds
de Belgique, tout en conservant son indépendance
rédactionnelle, Sournal remplit une mission positive,
préventive et constructive. Il favorise ainsi la construction
d'un terrain de réflexion, d'entente et d'action entre les
sourds, malentendants et entendants.

Editrice responsable
Frédéric Bouquelloen

Rédactrice en chef
Marie-Florence Devalet

Comité de Rédaction
Martine Fraiture
Alfred Fiévet
Monique Rousseau

Mise en page
Marie-Florence Devalet,

**Ont collaboré
à ce numéro**
Agnès Dejardin
Patrice Jabeneau
L'équipe de la
FFSB-Jeunes
Nicolas Vanderhaeghen
Alfred Brunel
le CFLS

Couverture:
Serdu

LE CONTENU ET LE TON DES TEXTES
N'ENGAGENT QUE LEUR AUTEUR.

Imprimerie SABELPrint SA - Rue Xhaufaire 153, 4820
Dison - Tél : 087 31 28 47 - Fax : 087 31 25 01 - E-mail :
info@sabelprint.be - www.sabelprint.be

Sommaire

3	EDITO	
4	DOSSIER	Accompagner vers l'emploi : entre rêves et réalités.
10-16	ACTUALITÉS	p.10 PiVisual, le festival des arts visuels, est de retour ! p.11 Le festival EOP, un festival «full accessible» pour les Sourds aussi ! p.12 Les coulisses de l'interprétation du journal de la RTBF p.13 Les actions du Centre pour l'Egalité des Chances pour les Sourds p.15 Sour'Dimension : des services publics enfin accessibles ? p.16 Le Sournal, 30 ans de rédaction déjà !
17	NOUVELLES INTERNATIONALES	Le festival Clin d'Oeil, un succès croissant d'éditions en éditions
20	FFSB-JEUNES	Les activités de la FFSB-Jeunes
22	SERVICE ANIMATION	Les activités du Service Animation
23	TÉMOIGNAGE	Un rêve,...
27	AGENDA	L'agenda des associations.
30	DU SIGNE AU MOT	Jeux de langue des signes

Pour soutenir la FFSB

Vous bénéficierez de l'immunité fiscale pour tout don supérieur ou égal à 40 euros. Sans votre soutien, la FFSB sera dans l'impossibilité de continuer le combat mené depuis tant d'années.

Notre compte est : IBAN : BE05 3100 2664 4875

BIC : BBRUBEBB

Merci de ne pas nous oublier





Le mot de la rédaction

Chers lecteurs,
Pour ce numéro, le Sournal vous présente un dossier, très ancré dans le réel. Certes, il aime bien parler de tout ce qui va bien, et il doit en parler, mais cette fois-ci, c'est à l'image du titre choisi « entre rêves et réalités » que le SAREW, le service Emploi de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, fait parler de lui. La réalité d'un service d'accompagnement spécifique est généralement trop peu prise en compte. Trop peu de personnes savent ce qui se passe de l'autre côté du rideau. On a donc décidé d'en lever un coin.

Vous retrouverez aussi bien-sûr, également nos rubriques habituelles, avec un témoignage un peu inédit un en fin de numéro. Il n'est pas très illustré mais j'espère qu'il vous intéressera. N'oubliez pas non plus de répondre à l'appel à témoignages du Service Animation !

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que le Sournal a déménagé, puisqu'il a suivi la Fédération dans ses nouveaux bureaux. Sa nouvelle adresse est sur la page de sommaire.

Bonne lecture à tous !

Marie-Florence Devalet,
rédactrice en chef



Chers amis,

La Journée Mondiale des Sourds 2013 en septembre dernier a été une vraie réussite. Nous tenons à remercier Sur'Cté, Surdimobil, les Ateliers du Monceau et le Rotary Club ainsi que tous nos partenaires pour leur mobilisation autour de cet événement. Vous pourrez profiter d'un compte rendu plus complet dans les prochains mois.

Nous assistons aussi avec plaisir, ces temps-ci, aux événements autour des dix ans de la reconnaissance de la LSFB, organisés par notre groupe de travail « 10 ans LSFB » constitué de volontaires très dynamiques sur lesquels nous sommes heureux de pouvoir compter. N'oubliez pas de bloquer le samedi 1er février 2014 dans vos agendas (voir au dos/à la fin du présent numéro) !

Au siège de la FFSB, ici, il y a aussi quelques changements. En effet, le 1er septembre, nos bureaux de Bruxelles ont déménagé à leur nouvelle adresse, Avenue Marnix 19A – 1000 Bruxelles. Notre antenne namuroise déménage aussi, fin octobre, rue Godefroid 20 – 5000 Namur. Prenez-en bonne note.

D'ailleurs, Collin Allen, le président de la Fédération Mondiale des Sourds, ne s'est pas perdu, puisqu'il nous a fait l'honneur de sa visite dans nos nouveaux locaux bruxellois pour partager avec nous un petit déjeuner convivial, au cours duquel nous avons surtout parlé de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées et de la manière dont on peut l'utiliser pour faire valoir nos droits. Nous étions très heureux de cette rencontre qui était très enrichissante.



Marie Delieux, secrétaire générale / Collin Allen, président de la WFD / Christine Moysons, trésorière / Frédéric Bouquelloen, président / Benoît Seutin et Bernard le Maire, administrateurs.

Pour le Conseil d'Administration
Frédéric BOUQUELLOEN
Président



DOSSIER

Agnès DEJARDIN &
Marie-Florence DEVALET



Accompagner vers l'emploi : entre rêves et réalités

Travailler, s'intégrer, être performant, être efficace, être compétent, ... C'est ce que la société demande aux travailleurs, et donc aussi aux personnes sourdes qui doivent « intégrer le marché du travail ». Ces valeurs sont défendues par des politiques. Des politiques auxquelles les associations doivent s'adapter. Hélas, ce n'est jamais aussi simple qu'on le voudrait.

Le Service d'Aide à la Recherche d'un Emploi en Wallonie, un service de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, est bien placé pour le savoir. Pour ce numéro, nous vous faisons partager son quotidien, son regard, ... Agnès Dejardin, sa coordinatrice depuis maintenant sept ans, s'est arrêtée pour nous le temps de quelques heures, et nous explique :

Le rôle d'un service Emploi et de ses conseillères.

Le SAREW est un service Emploi spécifique. Il y a un tel vide autour de l'emploi des personnes sourdes que beaucoup d'entre elles arrivent avec des attentes très diverses auxquelles nous ne pouvons répondre, ce qui génère beaucoup de frustrations. Décrire son rôle, c'est peut être, paradoxalement, décrire avant tout ce qu'il n'est pas.

Le service, par exemple, n'est pas :

- Une agence d'interim mettant en relation l'offre et la demande d'emploi. Il ne dispose pas d'un réseau d'employeurs potentiels ou d'une réserve d'offres d'emploi vers qui les bénéficiaires (donc les personnes sourdes) seraient aiguillés avec contrat à la clé. Les bénéficiaires

restent responsables de leur recherche d'emploi. Les conseillères-emploi ont pour objectif de les soutenir dans leurs démarches, et non pas de trouver du travail à leur place.

- Un syndicat qui défend ses membres auprès des employeurs ou des administrations.
- Un service de médiation qui serait le porte-parole de la cause des sourds.

Quelles sont donc ses missions ? De manière générale, soutenir l'accès à l'emploi et à la formation en apportant un suivi individualisé et adapté. Concrètement, et au cas par cas, ce soutien consiste à :

- apporter l'information relative à l'emploi et soutenir les personnes sourdes dans la compréhension des méandres administratifs liés à la recherche d'un emploi,
- les guider dans la définition et la mise en œuvre d'un projet professionnel,
- rédiger un CV et une lettre de motivation adaptés à chaque emploi ciblé
- soutenir et préparer les contacts avec les employeurs,
- sensibiliser et informer ces derniers sur la surdité et sur les aides financières dont ils peuvent bénéficier lors de l'engagement de personnes en

situation de handicap.

Le fil conducteur de l'accompagnement reste la responsabilisation et l'autonomie de la personne pour qu'idéalement, à terme, elle puisse assumer seule

IL NE SUFFIT PAS DE PRONONCER LES MOTS MAGIQUES
« RESPONSABILISATION » ET « AUTONOMIE » !

ses démarches et vivre au mieux son projet professionnel.

Mais, il ne suffit pas de prononcer ces mots magiques de « responsabilisation » et d'« autonomie » pour que cela devienne un principe acquis. Cela prend énormément de temps en terme d'accompagnement parce qu'il est aussi question de la mobilité de la personne sourde, de sa connaissance des ressources associatives, de sa capacité à travailler dans un milieu souvent majoritairement « entendant », de sa gestion du temps, de ses possibilités de pouvoir concilier vie privée et vie professionnelle, de sa connaissance des réalités du monde du travail, de ses difficultés personnelles comme des questions de santé, d'âge, de contexte familial, ...

Selon une enquête menée par le Royal National Institute for Deaf People (RNID) auprès de personnes sourdes, pour 86% d'entre elles, la recherche d'un emploi reste une étape difficile et longue ; pour 57%, elle est supérieure à un an (pour les entendants, ce n'est le cas que pour 20%)*.

Si les personnes sourdes sont de manière générale freinées dans leur perspective professionnelle, il y a au sein de la communauté sourde, de très grandes différences d'une personne à l'autre. L'accompagnement doit être vraiment adapté à chaque personne. Il n'y a pas d'accompagnement «clés en main ». Sans que cela soit systématique, notre service est surtout actif auprès de personnes plus fragilisées, peu qualifiées et souvent très éloignées de l'emploi.

Le parcours du combattant de la conseillère emploi.

S'il est un fait acquis que l'accès à l'emploi pour les personnes sourdes est un véritable parcours du combattant, celui des conseillères-emploi n'en est pas moins simple et on l'oublie encore trop souvent.

Pendant toute la durée de l'accompagnement, elles sont sur tous les fronts : celui des administrations, des organismes de formation, des employeurs, parfois des familles. Elles sont placées dans cette ambiguïté de faire émerger les projets professionnels tout en ayant une conscience aigüe des obstacles prévisibles ou non pour leur mise en œuvre.

Parmi ces obstacles, le plus important est celui qui concerne l'accès à la formation.

Dans une société qui prône la connaissance pour tous et le concept de formation continue, les moyens dégagés pour l'accès à la formation

professionnelle des personnes sourdes sont dérisoires : la majorité des centres spécialisés ne dispose d'aucun moyen permettant l'adaptation des formations (interprétation, formateurs pratiquant la langue des signes, aides-pédagogiques,...).

Certains responsables de formations manquent d'information sur la surdité et ne conçoivent pas qu'une personne sourde puisse aboutir à un travail en milieu ordinaire. De même et malgré les difficultés reconnues au niveau de la maîtrise de la langue française pour les personnes sourdes, il n'existe pas en Wallonie de cours adaptés

maîtrisant à peine quelques mots de français et ne puisse accéder à des cours d'alphabétisation... Quoi de plus frustrant que de savoir qu'en tant que service Emploi nous n'ayons aucune ressource à proposer pour répondre aux besoins de ces jeunes sourds ?

Un autre obstacle est l'interprétation! C'est un facteur d'autonomie essentiel pour les personnes sourdes dans leur accès à l'emploi. Le SAREW s'est construit grâce à un partenariat avec le service d'accompagnement et d'interprétation de l'Epée. Il permet à la majorité des personnes



d'alphabétisation ou de français. Ce n'est pas acceptable qu'un jeune de 20 ans ne puisse suivre la formation dont il rêve parce que les critères de sélection à l'entrée des centres de formation sont trop élevés et qu'il n'y a tout simplement pas de structures adaptées de remise à niveau vers lesquelles on pourrait l'orienter pour lui permettre de combler ses lacunes. Ce n'est pas acceptable qu'une jeune sourde démarre un processus d'accompagnement vers l'emploi en

sourdes que l'on accompagne, de bénéficier d'interprétations dans le cadre d'entretiens d'embauche ou d'inscriptions (dans les agences d'intérim par exemple). Mais là aussi les moyens manquent, avec pour conséquence une complexité et un délai important dans le processus de l'accès à l'emploi.

Le manque de structures spécifiques pour l'emploi sur l'ensemble du territoire wallon confronte souvent

Un coup de gueule des opérateurs d'insertion – Extrait d'un article paru dans le journal La Libre – Mars 2012

(...) C'est, écrivent les expéditeurs dans la lettre d'accompagnement, qu'on les sollicite «de plus en plus [] sans, le plus souvent, qu'il y ait eu pour cela la moindre concertation et sans qu'il n'y ait de financement adéquat».

Quant à leur mémorandum, il décline d'abord «quatre risques majeurs» inhérents à la nouvelle politique de l'accompagnement individualisé : «l'augmentation de l'exclusion des plus fragiles des processus, le renforcement des inégalités dans l'accès aux formations, l'instrumentalisation des opérateurs, la catégorisation stigmatisante des demandeurs d'emploi». Car s'ils en acceptent le principe, les opérateurs «estiment nécessaire que les modalités de la coopération prévoient le temps et les moyens financiers», et que leur autonomie «ainsi que leurs missions poursuivies par chacun soient respectées».

<http://www.lalibre.be/actu/belgique/un-coup-de-gueule-des-operateurs-d-insertion-51b8e7d7e4b0de6db9c5f9b4>



les conseillères à des demandes de personnes ou d'organismes qui se trouvent démunis dans leurs démarches, et qui ne trouvent pas solutions dans leur zone géographique.

Par ailleurs, le nombre croissant des demandes rencontrées les oblige à postposer des demandes d'accompagnement, avec des délais

allant de plusieurs semaines à plusieurs mois.

Pourquoi faut-il un service spécifique ?

Tout demandeur d'emploi a la possibilité de recourir à de nombreux services ou dispositifs d'insertion professionnelle qui

permettent de bénéficier d'un accompagnement, de conseils ou d'informations. Des mesures spécifiques y sont souvent prévues pour les publics plus fragilisés et/ou les personnes en situation de handicap. Mais très rares sont les structures qui disposent de moyens réels leur permettant de répondre de manière adéquate aux besoins spécifiques des personnes sourdes. Une consultante rencontrée dernièrement nous avouait sincèrement qu'elle ne pouvait imaginer recevoir et conseiller un ou une demandeur/demandeuse d'emploi en présence d'une interprète. Ce type de réaction – qui a le mérite d'être exprimée – est probablement dû à un manque de connaissances du monde de la surdité. Cependant, il est important de savoir aussi que beaucoup d'opérateurs d'insertion vivent dans une pression quotidienne : ils sont obligés d'obtenir des résultats, à savoir la mise à l'emploi rapide des personnes qu'ils reçoivent. Cela est en contradiction avec les missions de ces services qui, à la base, s'inscrivent dans des logiques de lutte contre l'exclusion. Un mémorandum a déjà été adressé aux pouvoirs publics pour dénoncer ce fait.

La notion de travailleurs « invisibles » pour désigner les travailleurs sourds est développée dans le passionnant article de Sophie Dalle-Nazébi – « Récits d'une violence ordinaire » **. Elle pourrait également s'appliquer aux demandeurs d'emploi sourds : les demandeurs d'emploi « invisibles ». Faute d'accessibilité, ils fréquentent peu les structures classiques dédiées à l'emploi et leurs besoins spécifiques restent donc peu visibles. C'est un cercle vicieux ! On nous répond en souvent, en effet, que le peu de demandes rencontrées ne justifient pas la mise en place de moyens plus importants. Les pouvoirs publics ne perçoivent pas les besoins criants sur le terrain.

La FFSB et Info-Sourds de Bruxelles, porteur du premier service Emploi pour sourds...

C'est pour répondre de manière adaptée à la complexité de l'accès à l'emploi pour les sourds que la FFSB, soutenue par l'IRSA (Institut Royal pour Sourds et Aveugles) a négocié en 1998, avec l'Orbem (maintenant Actiris), un partenariat permettant la mise en place d'un service Emploi au sein



de l'ASBL Info-Sourds à Bruxelles. C'était une première et les demandes ont afflué, non seulement de Bruxelles, mais aussi de Wallonie. Le soutien du Fonds Social européen et de la Région wallonne ont alors permis par la suite de donner naissance au SAREW, l'équivalent wallon du SARE (Service d'Aide à la Recherche d'Emploi) d'Info-Sourds à Bruxelles.

Le service s'est construit progressivement depuis 2001 grâce au soutien de son partenaire bruxellois, notamment en matière de méthodologie de l'accompagnement. A l'origine, l'objectif était de pouvoir

Extrait de la Convention de l'ONU Relative aux Droits des Personnes Handicapées (CRDPH).

Article 27 – Emploi et formation professionnelle

1. Les États Parties reconnaissent aux personnes handicapées, sur la base de l'égalité avec les autres, le droit au travail, notamment à la possibilité de gagner leur vie en accomplissant un travail librement choisi ou accepté sur un marché du travail et dans un milieu de travail ouverts, favorisant l'inclusion et accessibles aux personnes handicapées. Ils garantissent et favorisent l'exercice du droit au travail, y compris pour ceux qui ont acquis un handicap en cours d'emploi, en prenant des mesures appropriées, y compris des mesures législatives, pour notamment : (...)

Permettre aux personnes handicapées d'avoir effectivement accès aux programmes d'orientation technique et professionnel, aux services de placement et aux services de formation professionnelle et continue offerts à la population en général ;

Promouvoir les possibilités d'emploi et d'avancement des personnes handicapées sur le marché du travail, ainsi que l'aide à la recherche et à l'obtention d'un emploi, au maintien dans l'emploi et au retour à l'emploi ;
(...)

Article 24 – Education (extrait) :

« Les États Parties veillent à ce que les personnes handicapées puissent avoir accès, sans discrimination et sur la base de l'égalité avec les autres, à l'enseignement tertiaire général, à la formation professionnelle, à l'enseignement pour adultes et à la formation continue. À cette fin, ils veillent à ce que des aménagements raisonnables soient apportés en faveur des personnes handicapées.

couvrir géographiquement toute la Wallonie. Or, actuellement, le service n'est actif principalement qu'à Liège et Namur. Malgré de nombreuses démarches, il ne dispose d'aucune reconnaissance structurelle de la part des pouvoirs publics. Nous sommes bien loin des recommandations de la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées et de son article 27 concernant l'emploi!

Malgré les démarches administratives, les candidatures et les rapports d'activités en tout genre et parce qu'il dépend de différentes sources de financement, chaque année, le fonctionnement du service est remis en question faute de moyens de fonctionnement, permettant de lui assurer une stabilité sur le long terme.

Trois-quart du travail de coordination



relève d'un travail de recherche de fonds au détriment du travail de terrain. C'est une réalité utopique que de parvenir à répondre aux exigences des différents partenaires financiers avec les moyens dont nous disposons. C'est une réalité assez surprenante aussi que de constater avec quelle facilité, nous sommes renvoyés comme une balle de ping-pong d'un interlocuteur à un autre : l'emploi, le handicap, l'action sociale, les administrations diverses, et ce pour parvenir à garantir un service de qualité.

C'est probablement le lot de nombreuses associations actives dans le domaine social mais c'est surtout un beau gâchis pour tous, en termes de temps, de motivation et d'efficacité.

De statistiques en statistiques

De nombreux tableaux statistiques, imposés par nos financeurs, sont régulièrement établis. Ils permettent de justifier nos activités: ils donnent des informations

IL Y A ENCORE BEAUCOUP DE CHEMIN À FAIRE ENTRE
L'INTÉGRATION ET L'ÉPANOUISSEMENT PROFESSIONNEL !

telles que le nombre de personnes suivies, le nombre de personnes mises à l'emploi, le nombre de personnes inscrites en formation, le nombre d'abandons,... Ces données, importantes, nous permettent d'avoir une vision globale du travail effectué. A l'échelon national, elles semblent bien dérisoires puisqu'à notre connaissance, aucune d'elles ne permet de mesurer réellement et régulièrement l'impact des mesures prises en faveur de l'emploi des personnes handicapées en général. A quoi sert-il alors de quantifier le nombre de ce que, dans le jargon des rapports, on appelle « sorties

positives », si l'on continue à ne pas s'intéresser aux échecs de l'insertion professionnelle, simplement parce que les moyens nécessaires ne sont pas suffisamment déployés, en termes d'éducation, de formations, d'accompagnement adapté ?

L'expérience nous montre que l'accès à l'emploi n'est pas forcément une réussite, que ce soit pour le bénéficiaire, pour sa conseillère ou pour l'employeur. C'est bien la qualité de l'intégration qui a de la valeur et non la simple signature d'un contrat de travail. C'est ce que nous voulons défendre au travers de notre service. « Pour être pérennes, les réponses doivent être structurelles. Une injonction d'emploi des personnes handicapées sans prise en compte structurelle de leurs besoins, et sans aucun regard des pouvoirs publics sur leurs conditions de travail, est tout simplement une impasse.»**

En dépit des nombreuses difficultés rencontrées, il y a heureusement les nombreux remerciements adressés par courriers par telle ou telle personne sourde, le sourire épanoui d'une autre rencontrée sur son lieu de stage, l'aboutissement d'encore une autre, qui petit à petit et au bout de plusieurs années, a dépassé tous les obstacles pour parvenir à décrocher un emploi. Mais il y a surtout le courage et la détermination de toutes ces personnes sourdes qui se battent et qui plus que les statistiques, donnent l'énergie pour se battre au quotidien.

Il reste encore « beaucoup » à faire pour passer de la notion « d'intégration » à celle d'épanouissement professionnel. Il est intéressant, à ce titre, de dépasser nos frontières pour constater et s'inspirer des moyens déployés dans d'autres pays. Un exemple parmi d'autres, celui d'un organisme parisien le Greta-M2S-AISP. Il fait partie des GRETA, réseau de la formation continue de l'Education Nationale en France et qui a développé un pôle spécifique pour les

personnes en situation de handicap dont 50% sont personnes sourdes ou malentendantes. Celui-ci a pour mission de faciliter l'insertion et la réorientation professionnelle, le suivi dans l'emploi et le développement des compétences. Le projet est porté par une équipe multidisciplinaire et permanente de professionnels sourds ou entendants, tous pratiquant la langue des signes et composée de spécialistes permettant une approche globale de l'emploi tels que conseiller en orientation professionnelle et

recherche d'emploi, ergothérapeute, linguiste, professeurs de français, d'anglais, d'informatique, de mathématiques, agents spécialisés dans la sensibilisation en entreprises, médecin du travail, psychologue. L'organisation repose sur un principe de souplesse pour permettre un accueil permanent, de la durée d'accompagnement à la carte suivant les besoins, des entrées en formation à tout moment, une gamme variée de formations adaptées au profil et au rythme de chacun (voir références).

Nous sommes bien loin de ce genre de structure et l'on pourrait s'interroger sur les raisons d'un tel retard en Belgique. Mais c'est un autre débat et quoi qu'il en soit, pour conclure, la mobilisation de la communauté sourde et des personnes malentendantes autour de cette question nous paraît essentielle.

Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie

Ce sont des compétences que doivent acquérir les jeunes mais aussi les adultes et qui ont été actées par le Parlement européen et le Conseil de l'Europe le 18 décembre 2006 en tant que recommandation européenne. (Recommandation 2006/962/CE du Parlement européen et du Conseil, du 18 décembre 2006, sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie [Journal officiel L 394 du 30.12.2006].)

Elles sont décrites dans la recommandation comme suit :

Les compétences clés en tant que connaissances, aptitudes et attitudes appropriées à chaque contexte sont fondamentales pour chaque individu dans une société fondée sur la connaissance. Elles comportent une valeur ajoutée au marché du travail, à la cohésion sociale et à la citoyenneté active en apportant flexibilité et adaptabilité, satisfaction et motivation. Parce qu'elles devraient être acquises par tous, la présente recommandation propose un outil de référence aux États membres pour assurer que ces compétences clés soient pleinement intégrées dans leurs stratégies et leurs infrastructures, en particulier dans le cadre de l'éducation et de la formation tout au long de la vie.

Les compétences clés devraient être acquises par :

- les jeunes au terme de la période obligatoire d'enseignement et de formation les préparant à la vie d'adulte, notamment à la vie professionnelle, tout en constituant une base pour des apprentissages ultérieurs ;

- les adultes au cours de leur vie dans le contexte d'un processus de développement et d'actualisation.

L'acquisition des compétences clés répond aux principes d'égalité et d'accès à tous. Aussi, les groupes désavantagés dont le potentiel d'apprentissage doit être soutenu sont particulièrement concernés par ce cadre de référence. Il s'agit notamment des personnes ayant des connaissances de base faibles, des personnes quittant l'école prématurément, des chômeurs de longue durée, des personnes handicapées ou des migrants, etc.

Le présent cadre définit huit compétences clés et décrit les connaissances, aptitudes et attitudes essentielles qui sont attachées à chacune d'elles.

Ces huit compétences clés sont :

- la communication dans la langue maternelle
- la communication en langues étrangères
- la compétence mathématique et les compétences de base en sciences et technologies.
- la compétence numérique (maîtrise des TIC)
- apprendre à apprendre
- les compétences sociales et civiques.
- l'esprit d'initiative et d'entreprise
- la sensibilité et l'expression culturelles

Pour en savoir plus, consultez : http://europa.eu/legislation_summaries/education_training_youth/lifelong_learning/c11090_fr.htm

Sources et références :

*L'Emploi des malentendants et des sourds : quels enjeux ? – Centre d'Etudes de l'emploi – Les 4 pages du CEE – Juin 2009

**Récits d'une violence ordinaire. Les sourds au travail. De Sophie Dalle-Nazébi. Paru dans Développement humain, handicap et changement social.

***Sur le GRETA-M2S : www.greta-m2s.fr



Pi Visual, le festival des arts visuels, est de retour !

Après un premier succès en 2011, les jeunes sourds sont de retour pour une deuxième édition. Il y aura une semaine de formation qui s'adresse aux jeunes sourds pour qu'ils découvrent de nouvelles formes d'expression artistique. Ensuite, ils feront la démonstration de leurs talents au cours de deux journées de festival. Ce sera une belle démonstration que les sourds peuvent apporter une richesse qui est aussi et avant tout culturelle.

Ce projet est mené dans le cadre de la Quinzaine pour l'égalité des chances et la diversité avec le soutien de la cellule égalité des chances de la Région de Bruxelles-Capitale. Il prend donc place aux côtés d'autres initiatives visant à plus d'égalité et de tolérance.

L'objectif du festival est de permettre aux jeunes sourds de développer leurs talents artistiques et de les montrer au grand public. En 2011, le public était

au rendez-vous. Nous ne doutons pas que cette année, vous serez encore plus nombreux !



Un camp pour apprendre et découvrir

Du 26 octobre au 2 novembre : au cours de ce camp, une quarantaine de jeunes sourds se formeront à trois disciplines artistiques : la vidéo, la danse et le théâtre. Les formateurs donneront leur formation en langue des signes.

Un festival pour montrer la culture sourde

Le festival aura lieu les 22 et 23 novembre sur le site de Tour et Taxis, 11 rue Picard à Bruxelles. Au programme : démonstration de cirque, de danse, de théâtre, projection de vidéos, soirée de gala,...

Un nouveau partenaire : l'École du cirque de Bruxelles

L'univers du cirque est spatial, coloré, visuel et poétique : le

rapprochement avec le monde des sourds est tout naturel. L'école du Cirque accueillera le festival dans son enceinte. Elle proposera également des ateliers d'initiation aux disciplines du cirque pour les personnes sourdes.

Un mot sur l'organisation

Le festival est organisé par les bénévoles des comités Pi festival et Pi Camp. Pi Visual est un groupe de travail de la FFSB-Jeunes. La FFSB soutient l'organisation du festival, en veillant à laisser les jeunes aux commandes : il permet l'émancipation et la construction de soi par la culture et le changement des idées que le public a de la surdité. Cela s'inscrit dans notre vision de l'éducation permanente. Comme en 2011, Arts et Culture est partenaire du projet. Si vous souhaitez vous impliquer dans l'organisation et donner un coup de main, vous pouvez envoyer un mail à education.permanente@ffsb.be. On aura besoin de volontaires le jour du festival.

C'est aussi l'occasion de souhaiter un joyeux anniversaire à la FFSB-Jeunes, qui souffle ses cinq bougies. Il y aura un autre anniversaire d'importance qui justifie d'autant plus un festival culturel sourd : les 10 ans de la reconnaissance de la langue des signes !

Bref, vous l'aurez compris : Pi Visual est un événement incontournable !

Bloquez d'ores et déjà les dates ! Plus d'informations suivront, que vous pourrez trouver le site : <http://www.pivisual.be>, le site de la FFSB, les pages Facebook de la FFSB et de la FFSB-Jeunes.

Patrice JABENEAU pour l'équipe de Pi Visual



Le festival EOP, un festival « full accessible », pour les Sourds aussi !

Le connaissez-vous ? Sa première édition a eu lieu en décembre 2011. C'est le Festival international du film Extra and Ordinary People, qui ne présente que des œuvres cinématographiques traitant de près ou de loin des personnes handicapées, ou réalisées par elles. Cette année, un espace sera réservé aux animations et le Service Animation de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique sera présent.



Mais le festival EOP est aussi un endroit où on peut voir quantité de films intéressants et sous-titrés. Tous les films qui seront présentés lors du festival seront sous-titrés avec code couleur pour les sourds et malentendants. C'est donc aussi une occasion pour les personnes sourdes d'aller à la rencontre des autres handicaps. Il y aura bien sûr une séance consacrée à la surdité le samedi 30 novembre à 17h30 à la Maison de la Culture de Namur.



The next day, Young Chan, blind and deaf,
Le lendemain, Young Chan, aveugle et sourd,

Comment Emma, sourde, va-t-elle s'y prendre pour nouer un contact avec le jeune homme qu'elle a recueilli inanimé ? Comment voler un portefeuille avec son traducteur en langue des signes ? Un sourd peut-il être une star du film porno ? Peut-on utiliser une interface / call center à l'attention des sourds pour des communications « roses » ? Qu'advient-il de la langue des signes en 2046 en Angleterre, si l'état impose l'implant cochléaire à tous les sourds ? Vous le saurez en regardant ces 5 courts-métrages de fiction qui oseront l'humour, l'audace ou le questionnement autour de la surdité. Séance ENA.

- « Akwarium » de Bard Rossevoid (NW)
- « De deaf Mugger » de William Magger (UK)
- « Hands solo » de William Magger (UK)
- « Deaf relay at your service » de Diane Wilkin & Jeannette Castillo » (USA)
- « The end » de Ted Evans (UK)

Le Mardi 3 décembre à 11h vous pourrez également voir ou revoir le film « Leçon de Vie » de Aniko Ozorai (Belgique), qui montre qu'au Bénin, l'école de Porto-Novo nous donne une sacrée leçon de vie en faisant cohabiter avec succès des enfants entendants et sourds. Un film d'un grand intérêt qui pose la question de l'inclusion inversée comme solution à l'élargissement de la pratique de la langue des signes.

Cette séance pédagogique s'adressera autant aux élèves de l'enseignement spécialisé secondaire qu'à tous les professionnels du secteur de la surdité et le grand public. Un débat sera animé après la projection et sera, comme toutes les séances, traduite en langue des signes.

Vous pouvez visionner la bande-annonce du festival ici : http://youtu.be/tnlEkz9m9_8 avant de voir le programme sur: <http://www.eopfestival.be/2013.php>

Marie-Florence DEVALET

Les coulisses de l'interprétation du journal de la RTBF

A 19h30, vous êtes assis devant votre télévision et vous allumez La Trois. Le présentateur apparaît à l'écran, suivi de l'interprète en langue des signes sur la droite qui traduit tout. Parfois vous suivez le journal facilement, parfois il y a des couacs, des petites erreurs,... A la FFSB, nous avons voulu comprendre comment ça se passe.

Nous avons demandé à rencontrer les interprètes pour mieux comprendre le processus de l'interprétation au journal télévisé. C'est Christiane Broekman qui a accepté de nous faire visiter discrètement et nous a permis d'assister à l'interprétation du jour, à condition que nous soyons peu nombreux. C'est pourquoi nous n'avons pas pu



inviter beaucoup de monde à cette rencontre, mais en contrepartie, le Service Communication qui était sur place, a pu filmer pour le Sournal, avec l'aimable autorisation de la RTBF. Le Service Conseil en Aides Techniques était aussi présent. Nous vous invitons à découvrir le reportage de cette visite, un film de plus de 30 minutes sous-titré en français, avec de nombreux échanges exprimés avec l'interprète.

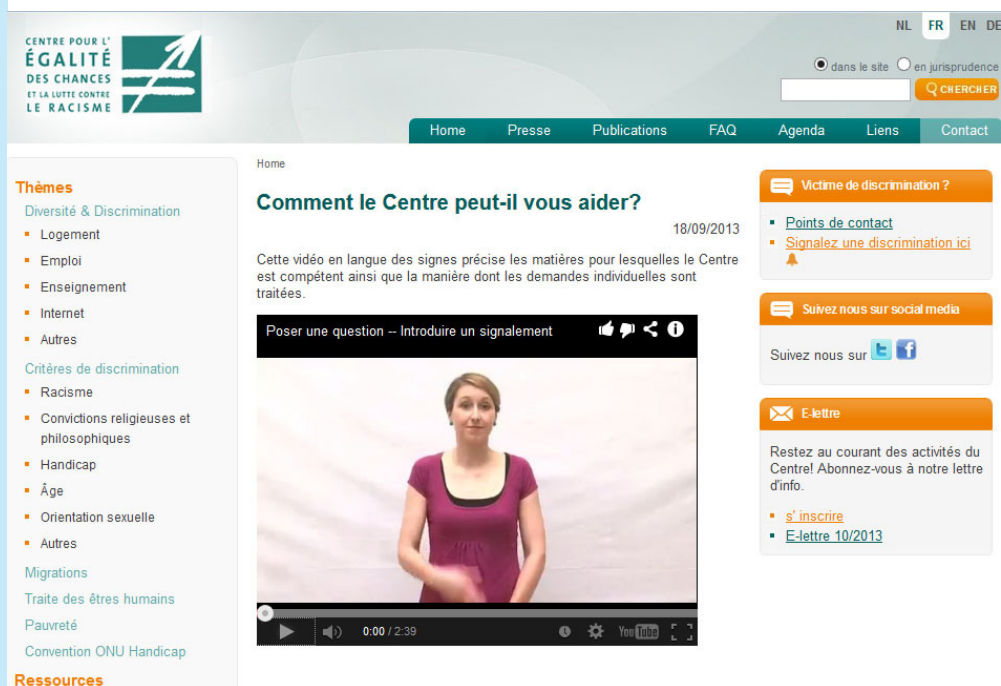
Vous y découvrirez plein de questions que tout le monde s'est une fois posé, d'autres plus inédites, et plein de réponses pour vous faire votre propre opinion de la situation. Bon film ! Rendez-vous sur le site de la FFSB et retrouvez le reportage dans les actualités de la FFSB !

Marie-Florence DEVALET



Les actions du Centre pour l'Egalité des Chances pour les Sourds

En 2012, le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme est intervenu dans le cadre de plusieurs dossiers qui concernent les personnes sourdes, que ce soient des dossiers individuels ou des procédures collectives.



Le Centre a fait faire une nouvelle vidéo en langue des signes qui explique comment signaler une discrimination au Centre. Elle est très claire et explique que les frais d'interprétation sont pris en charge par le Centre.

Suite au refus d'embarquement de quatre jeunes personnes sourdes, le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme est intervenu pour négocier une solution dans le secteur du transport aérien. Motif : la compagnie aérienne ne peut pas prendre en charge « plus de deux personnes à mobilité réduite en même temps à bord ». Pour résoudre ce problème, le Centre a travaillé en étroite collaboration avec la Fevlado. L'agence de réservation en ligne a été interpellée et a fait elle-même pression sur la compagnie aérienne. Le Centre a également interpellé l'Association Belge du Transport Aérien (BATA) et a surtout mis en évidence les différentes législations belges, européennes et la Convention de l'ONU. Suite à ces différentes interventions, les quatre personnes ont pu voyager ensemble à la date qui avait été prévue.

Le Centre s'implique dans l'enseignement.

Le Centre considère que le moteur d'une société inclusive est un enseignement inclusif. Ce qui veut dire que les personnes handicapées font partie de la société et ce, dès l'entrée à l'école. Les autres, enfants et adultes, doivent pouvoir observer qu'à l'école, des aménagements raisonnables sont déjà trouvés et mis en place. Pour le Centre, cet « enseignement inclusif » est nécessaire à l'évolution des mentalités et du regard porté sur le handicap. L'enseignement inclusif constitue donc non seulement un droit, mais aussi une nécessité.

Pour le Centre, les enfants handicapés parmi lesquels les enfants sourds, ont le droit d'aller à l'école qu'ils auraient fréquentée s'ils n'avaient pas eu de handicap. Le droit à des dispositions particulières y est d'application. Aujourd'hui, un grand nombre de parents éprouvent encore des difficultés à obtenir les aménagements nécessaires pour leurs enfants. A la FFSB, nous avons aussi, à plusieurs reprises en 2011 et 2012, eu vent, de près ou de loin, de témoignages de refus de procéder à adaptations légitimes au sein d'écoles, en particulier d'écoles supérieures ou d'universités accueillant des élèves sourds.

Ainsi, en 2012, le Centre a pris position afin d'expliquer aux syndicats de l'enseignement et aux coupes des écoles les implications de la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées (CRPD) pour l'enseignement. Il considère aussi que les différentes communautés doivent s'atteler d'urgence à créer un cadre légal clair offrant des garanties pour les élèves porteurs d'un handicap et pour leurs parents et fournissant un soutien structurel de l'enseignement ordinaire. De même, la formation des futurs enseignants doit davantage porter attention aux différents publics

d'élèves qu'ils seront amenés à encadrer.

Par ailleurs, le Centre a bien cerné le problème de la stigmatisation engendrée par les écoles spécialisées. Afin d'y remédier, le Centre a lancé, en 2012, la réalisation d'une brochure sur les aménagements raisonnables à destination des écoles, des élèves, des parents, des enseignants et des directeurs.

Le Centre et l'interprétation dans les hôpitaux.

Dans le numéro 114 du Sournal, on vous parlait des recommandations que le Centre avait adressées aux gestionnaires des hôpitaux pour rendre ceux-ci accessibles via l'interprétation en langue des signes. En 2012, il a effectivement suivi celles qu'il avait formulées en 2011. Pour les sensibiliser à cette question, une rencontre a eu lieu avec l'AWIPH et la Directrice des Etablissements hospitaliers au sujet de l'interprétation dans les hôpitaux. Le Centre a aussi envoyé un courrier au cabinet Eliane Tillieux à ce sujet, auquel suite a été donnée par une réunion en mars 2013. Un nouveau projet de décret a été lancé concernant les subsides et agréments des services d'interprétariat, tant pour l'offre individuelle que collective. D'après le Centre, davantage de budget a été dégagé. L'objectif poursuivi est, entre autres, de développer l'offre d'interprétation via le système de vidéophonie/conférence, et ce également pour d'autres institutions comme les communes, à l'instar du projet Sour'Dimension. Un projet pilote s'est mis en place et s'est poursuivi en 2012-2013. Deux personnes ont été engagées pour assurer des interprétations en vidéo-conférence, l'une à Charleroi et l'autre à Gand, chacune étant disponible pour les hôpitaux adhérant au projet. La FFSB ne veut pas cautionner

ce projet tant qu'un minimum de garanties ne soient offertes quant à la professionnalisation du poste, à moyen et long terme.

Le Centre comme organisme de suivi indépendant de la CRPD

Depuis 2011, le Centre opère en tant que mécanisme indépendant pour le suivi de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. A ce titre, il poursuit cette année l'élaboration de ce qu'on appelle un « rapport parallèle » ou « shadow report ». Ce rapport passe au crible la politique du handicap de l'Etat fédéral belge, des régions et des communautés à l'aune de la Convention. Il complète, précise et améliore le rapport étatique et les rapports alternatifs. Parmi ces rapports alternatifs, citons celui du Belgian Disability Forum, auquel la FFSB et la FEVLADO ont apporté leur contribution en dénonçant, illustrations à l'appui, les manquements aux droits des personnes sourdes en Belgique. Le rapport du Belgian Disability Forum doit être finalisé à l'heure où vous lisez ces lignes.

Marie-Florence DEVALET

Sour'Dimension : des services publics enfin accessibles ?

En août dernier, le service Sour'Dimension a fêté un an d'existence avec un bilan très positif. Les services publics auraient-ils enfin ouvert la porte aux personnes sourdes?

Cédrine Delforge est la coordinatrice du service Sour'Dimension. Elle est aussi assistante sociale et maîtrise la langue des signes. Elle connaît aussi très bien le milieu des CPAS puisqu'elle y a travaillé sept ans avant de gérer ce projet. C'est grâce à son énergie que le projet a pu poser ses fondations. C'est elle aussi qui arrive à séduire le public sourd du Brabant wallon !



Sour'Dimension est un service de permanences sociales mobiles dans certaines communes du Brabant wallon. Une assistante sociale, en l'occurrence, Cédrine, qui été engagée par le CPAS de Chaumont-Gistoux, accueille et répond, en langue des signes, aux demandes des personnes sourdes. Le manque d'accessibilité des services publics dans les communes a régulièrement fait l'objet d'interpellations par l'Association socio-culturelle des personnes sourdes et malentendantes du Brabant wallon. C'est pour y répondre que la commune de Chaumont-Gistoux a mis en place ce projet. Les premières permanences ont commencé en juin 2012, pour devenir rapidement un service à part entière. Très vite, d'autres communes ont mis un local à la disposition de Cédrine ; elle peut y recevoir également les habitants sourds de la commune. Ainsi, actuellement 10 communes du Brabant Wallon ont adhéré au projet (bientôt 11 avec Nivelles).

Au début, convaincre n'a pas été facile mais plus il y avait de communes qui répondaient positivement, plus les autres se laissaient convaincre. Aujourd'hui, la Province du Brabant wallon, en collaboration avec le CPAS de Chaumont-Gistoux, espère faire encore mieux en permettant à un maximum de communes du Brabant wallon de s'associer au projet. Elle a aussi annoncé qu'elle va assurer la pérennité du projet, lequel n'était alors qu'un projet pilote. Il sera subsidié et aura droit aux aides à l'emploi, par la Ministre de l'Action sociale, Eliane Tillieux.

Le service s'est très vite révélé très utile dans les communes. Celles-ci ont pris conscience que les personnes sourdes étaient réellement très mal informées, certaines même,

De gauche à droite : Natacha Verstraeten, présidente du CPAS de Chaumont-Gistoux, Cédrine Delforge, assistante sociale de Sour'Dimension, Tanguy Stuckens, député provincial du Brabant Wallon, Ariane Bauwens, directrice générale du CPAS de Chaumont-Gistoux.

n'ayant aucune idée des aides auxquelles elles avaient droit pour assurer leurs besoins de base. Le rôle de Cédrine consiste à démêler des situations difficiles rencontrées par les personnes sourdes. Elle les accompagne dans leurs premières démarches.

En une année de fonctionnement, Sour'Dimension a déjà accompagné 82 personnes, que ce soit régulièrement ou ponctuellement. Parmi elles, il y avait 12% de proches d'une personne sourde ou malentendante ayant besoin d'aide, 2% de personnes ayant le syndrome d'Usher, 18% de malentendants et 68% de sourds.

Afin d'être le plus accessible que possible, le service a veillé à être joignable par SMS, mais aussi par vidéophonie et d'échanges vidéos. Ces derniers sont très appréciés des personnes sourdes qui ne peuvent pas se libérer pendant les heures de permanences mais qui ont malgré tout besoin de contacter Cédrine. Le bruit court aussi qu'une deuxième assistante sociale sera engagée... aussitôt que possible !

Marie-Florence DEVALET

Le Sournal, 30 ans de rédaction déjà !

Le Sournal peut, avec ce numéro 120, souffler trente bougies. Il a autant d'années de rédaction derrière lui. Pour le comprendre, il faut se souvenir ce qu'est avant tout un journal étroitement lié à la Fédération Francophone des Sourds de Belgique. Il tente de suivre la modernité de son époque. Voyons comment.

En 1984, le premier numéro de Info-Sourds Journal, qui allait devenir quinze ans (2001) plus tard le Sournal, paraissait dans vos boîtes aux lettres... Ce petit journal alors imprimé et agrafé au bureau de la Fédération comprenait, certes, des informations utiles aux personnes sourdes, mais une grande part était accordée à l'agenda des foyers pour sourds et à leurs activités. Petit à petit, il est devenu un espace de réflexion, jusqu'à laisser une part de plus en plus large aux dossiers qui abordent des questions de fond comme c'est le cas aujourd'hui.

Ayant plusieurs fois changé de rédacteur en chef, le Sournal commence à avoir une vraie histoire rédactionnelle. Depuis sa création, Martine Fraiture s'est longtemps occupée bénévolement de la rédaction de l'Info-Sourds Journal qui était alors avant tout le Journal de la Fédération. Thomas Bruneau est arrivé en 2000 et a professionnalisé l'Info-Sourds Journal pour le rebaptiser Sournal. Il passa du format A5 au format A4 et le fit imprimer par une imprimerie professionnelle. Affecté au départ uniquement à la mission de réaliser le Sournal, il a aisément pu lui donner une indépendance rédactionnelle.

Le Sournal était alors, non plus uniquement porteur des idées et du point de vue de la Fédération : il s'est fait plus neutre et confrontait les points de vue entre eux. C'est cette philosophie que Julie Koplowicz a poursuivie en 2008, 2009 et 2010, alors que pour la première fois, au poste de rédacteur en chef du Sournal s'est ajoutée la fonction de chargé de communication. Ce fut le début du développement des stratégies de communication au sein de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, en tout cas, au moins dans leur structuration. C'est dans ce contexte que je suis entrée en fonction en 2010 pour remplacer

Julie à ces fonctions. L'indépendance rédactionnelle du Sournal s'est poursuivie, non sans difficulté, étant donné que c'est désormais la même personne qui dirige le Sournal et la communication de la Fédération. La tendance est grande de s'engager davantage et de faire du Sournal le porte-parole des idées de la Fédération.

Entretemps, la notion d'éducation permanente a fait son chemin aussi et par conséquent, l'importance d'éveiller l'esprit critique des lecteurs aussi. Le Sournal, ce sont aussi des personnes sourdes qui le prennent en main, ce sont des rédacteurs bénévoles, réguliers ou occasionnels qui le font vivre. En réalité, c'est un journal qui, au-delà de la Fédération, appartient aussi à ceux qu'elle représente, c'est-à-dire les personnes sourdes et les associations elles-mêmes.

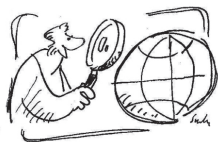
Aujourd'hui, le Sournal jongle avec objectivité d'une part, militantisme et engagement d'autre part, et la volonté d'en faire un journal plus résolument axé vers les personnes sourdes. C'est en suivant

ces idées qu'il s'est non seulement démocratisé en devenant plus accessible à tous sur Internet mais a aussi amorcé une réelle réflexion autour de la possibilité de traduire ou de compléter son contenu en langue des signes. Nous vous avons d'ailleurs parlé de cette problématique dans le



dernier numéro (119) qui est, bien entendu toujours disponible sur le site Internet de la Fédération. Cette réflexion se poursuit encore aujourd'hui.

Marie-Florence DEVALET



Le Festival Clin d'œil, un succès croissant d'éditions en éditions

Le Sournal était représenté au festival Clin d'œil à Reims du 5 au 7 juillet 2013.



Considéré comme un rendez-vous incontournable de la culture sourde, voire une référence internationale, le succès est au rendez-vous chaque année et cette fois, la diversité des productions à l'affiche a vraiment fait son originalité.



Le festival, ayant réellement élargi sa programmation pour fêter ses dix ans d'anniversaire, il était impossible de tout voir. Nous avons dû choisir et nous concentrer sur les pièces de théâtre, qu'il est plus difficile de revoir par la suite que les films de courts et longs métrages. De plus, le nombre impressionnant de visiteurs (près de 9000 sur trois jours), obligeait les organisateurs à restreindre l'accès aux salles et à répartir la foule en différents groupes, forcés de suivre un programme précis. Le monde, le succès et la diversité des représentations avaient quelque chose d'hallucinant. A peine aviez-vous mis le pied dans la ville de Reims que déjà vous aperceviez des sourds à chaque coin de rue, à chaque hôtel, à chaque restaurant, à chaque magasin, ... En l'espace de trois jours, Reims a attiré des sourds du monde entier, ainsi que des stars de renommée nationale et mondiale. La ville s'est



transformé en doux rêve « pays des sourds » où il fait bon flâner pour un vrai bain de culture sourde. In-con-tour-nable, on vous dit !

La Belgique était fièrement représentée par plus de 80 belges qui avaient fait le déplacement dont trois personnes qui faisaient partie du comité organisateur. La Compagnie « Hand in The Eyes » (La Main dans l'œil) était présente avec son spectacle « Triptych » mis en scène par Kurt Vanmaeckelberghe. De cette compagnie, nous connaissons « L'intrigue », un spectacle mêlant poésie, danse, théâtre et multimédia qui avait été présenté au BOZAR à Bruxelles en 2011 et dont nous vous avons parlé dans le Sournal n°111.

La programmation était composée de spectacles, tous les plus originaux les uns que les autres. Certains étaient éblouissants pour la qualité de l'exécution technique, démontrant le niveau de professionnalisme que les sourds peuvent atteindre dans les arts visuels mais, il faut le dire, parfois au détriment de la mise en valeur de la langue des signes. Inversement, d'autres se concentraient davantage sur l'humour, les dialogues, la poésie... Dans l'ensemble, les spectacles avaient tous une part d'exécution éblouissante. Il y en avait vraiment pour tous les goûts !

Le festival sourd n'a rien à envier aux festivals organisés par les entendants. Non seulement il y avait les représentations

théâtrales, des films de courts et longs métrages, mais aussi les plus ou moins célèbres chanteurs et danseurs sourds dont la prestation de qualité se sont produit, en soirée, sur les nombreuses scènes du festival. Un espace était accordé aux autres artistes : théâtre de rue, créations de bijoux, de tableaux, d'art conceptuel, ... Arnaud Balard, que nous avons présenté dans le Sournal n°107 et nous connaissons bien parce qu'il a résidé en Belgique, y a d'ailleurs présenté ses poupées garnies de piles, bien connues. De nombreuses associations de sourds, principalement françaises et Suisse, étaient également au rendez-vous non seulement pour se faire connaître, mais aussi présenter et vendre des DVD, des livres pédagogiques, humoristiques, ... le tout orientés vers la culture sourde et de la langue des signes. L'Oeil et la Main et Websourd étaient aussi présents pour couvrir l'événement et un studio d'interviews avait été tout spécialement préparé. De nombreux espaces de rencontres étaient prévus pour nouer des contacts et favoriser les échanges.

L'invité d'honneur cette année était le Japon. Leur représentation était très belle, avec de magnifiques décors et costumes mais malheureusement langue des signes utilisée était japonaise et non internationale, ce qui a rendu le spectacle difficile à suivre. Chacun a ses productions préférées. Même si nombre d'entre elles étaient réellement à la hauteur, le Sournal a ses coups de cœur. Il vous en présente quatre :

« Jack et le haricot magique », de la Compagnie « Teater Manu » – Norvège.

C'est une nouvelle adaptation de l'histoire de Jack et le Haricot magique, connue dans le monde entier. Le spectacle qui réunissait quatre acteurs sourds sur scène, changeant régulièrement de rôle et donnant l'impression qu'il y en avait davantage, était une véritable prouesse technique, mêlant théâtre et cinéma. Vous aviez littéralement l'impression d'être au cœur d'un film d'animation des studios Disney. Outre l'excellent jeu des



acteurs et le bon éclairage, le décor était incroyablement varié, bien pensé et techniquement, avec beaucoup d'effets spéciaux, réalisés grâce aux projections sur l'écran qui entourait les trois côtés de la scène. Les bruitages étaient aussi adaptés aux spectateurs sourds. Ce spectacle a eu beaucoup de succès et a fait l'unanimité : tout le monde le trouvait génial. Nous aussi !



« Ideaf », de Jean-François Piquet (Jef's). – France

Un très bon one man show, de l'humour et des interactions avec le public. L'artiste est célèbre et parcourt la France avec son spectacle. Il prend du recul sur la technologie dont les sourds deviennent dépendants, fait de l'humour et se moque d'eux en faisant des blagues avec les smartphones. Si on a des béquilles, comment signe-t-on ? Si on a besoin de ses deux mains, que fait-on ? Il est aussi nostalgique d'une époque où l'on s'envoyait encore du courrier par la poste. Son spectacle est vraiment le spectacle typique de l'humoriste sourd qui s'adresse à d'autres sourds. On passe un excellent moment !

« Women Beautiful Brazil » et « Drop of Honey » de Bruno Ramos – Brésil

Bruno Ramos présente deux courts spectacles l'un après l'autre où il parle de femmes charmantes et attrayantes puis enchaîne avec des circonstances allant de la bonne odeur de miel à la triste violence des hommes. Cet artiste utilise une très belle langue des signes, pleine d'humour, de poésie avec beaucoup d'effets de style dont beaucoup de rythmes en utilisant des techniques de narration empruntées au cinéma comme les ralentis, les flash-backs, les zooms, la diversité des plans, des cadrages, des scènes, ... A voir absolument par les amoureux de la langue (ou ceux qui ne le sont pas encore) !

« Marcelle et Louise : on mange quoi ? » de la compagnie « Les troubles fêtes » avec Chantal Liennel et Monica Companys. – France

Louise et Marcelle vivent seules chacune depuis la mort du mari de Marcelle. Les repas sont l'occasion d'affrontements entre les sœurs, trop dépendantes l'une de l'autre. Le sketch est une comédie sur les petits vieux, où l'on rit beaucoup des situations vécues par les deux femmes. Mal de dos, petits

maux et préoccupations futiles et/ou mis en exergue par l'art de la répétition. Il est question de transport de viande trop lourde, de boîtes de conserves, de pourriture, ... de radinerie, de dépendance à la religion, de



querelles... avec de très bons dialogues en langue des signes et beaucoup d'humour et d'originalité.

Vous ne voulez pas rater la prochaine édition? Allez faire un tour par-là :

<http://www.clin-doeil.eu/> et retrouvez la page du « Festival Clin d'œil » sur Facebook !

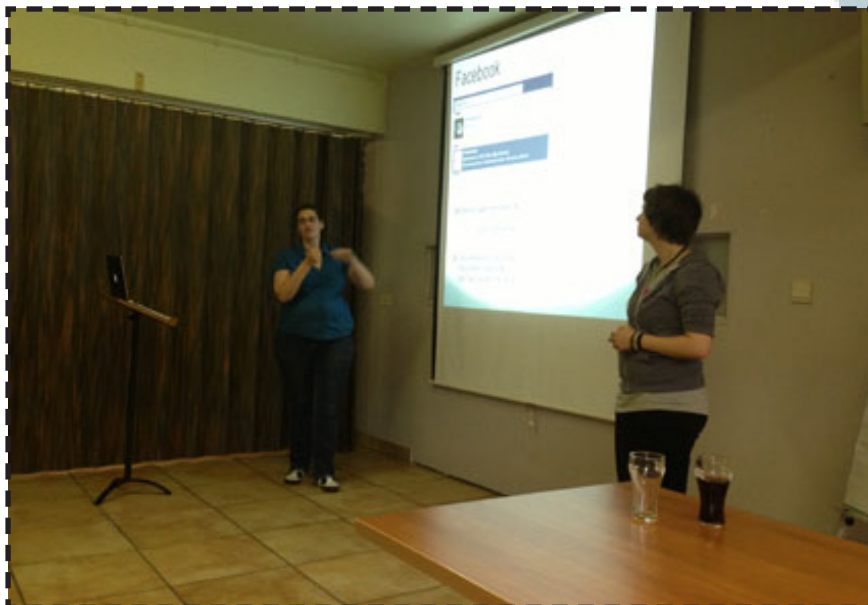




Conférence Frontrunners du 21 juin

Une collaboration a été rapidement improvisée avec le Foyer des Sourds et Malentendants (Charrette-Woluwe) afin d'organiser une conférence sur « Frontrunners » le 21 juin dernier, ce qui a un peu écourté le week-end « teambuilding » prévu, une tradition annuelle de la FFSB-Jeunes.

Les conférencières furent Danitza Athanassiadis et Géraldine Ruffo, les participantes de Frontrunners 8. Elles ont d'abord rappelé ce qu'était cette formation au Danemark ; elles ont cité ses objectifs. Elles ont ensuite parlé du thème de l'année 2012-2013 : les « Native Signers ». Ce sont des sourds qui ont appris la langue des signes dans leur enfance. Dans le public, cela a créé un débat intéressant sur le concept de la langue maternelle chez les sourds. Le français oral, écrit ou la langue des signes ont-ils un lien avec le contexte familial ? La langue maternelle est-elle la première langue que l'on apprend ou est-ce la langue la plus utilisée ? En tout cas, ces questions sont à méditer.



Week-end Teambuilding FFSB-Jeunes du 22 au 23 juin 2013

Comme annoncé dans le précédent Sournal, le nouveau comité s'est réuni durant un week-end pour apprendre à se connaître et prévoir les prochaines actions pour les jeunes sourds francophones de Belgique. Ce fut fort sympathique ! Chaque membre a expliqué ses motivations, ses idées. Les rôles de chacun ont été attribués. Amandine le Maire, présidente, continuera à s'assurer de la bonne cohésion du comité et veillera à ce que chacun remplisse correctement son rôle. Espérant le meilleur pour la FFSB-Jeunes, elle souhaite l'indépendance de la FFSB-Jeunes par rapport à la FFSB. En devenant

une organisation de jeunes, la FFSB-Jeunes espère pouvoir obtenir des subsides et ainsi organiser de chouettes activités pour les jeunes sourds. Dans ce dossier, la présidente est assistée par Ludivine Descamps, commissaire ; cette dernière se charge également des contacts avec la FFSB. Quant au vice-président, Nicolas Duchêne et le commissaire, Gauthier Raes, tous deux sont responsables du contact avec la Jong-Fevlado, Pivisual et les clubs de jeunes en Belgique francophone. Concernant le site Internet, Facebook, les vidéos et les photos, les regards se tournent vers la troisième commissaire : Danitza Athanassiadis. Le trésorier, Christophe De Clerck, a pour rôle de rechercher des subsides, de s'occuper de la communication avec EUDY, WDFYS et d'autres associations internationales. Charlotte

FFSB-Jeunes : Organisation de jeunesse ?

La FFSB-Jeunes souhaite devenir indépendante par rapport à la FFSB pour les subsides en devenant une organisation de jeunesse. C'est pourquoi Ludvine Descamps et Timothy Rowies (ex vice-président et membre de la FFSB-Jeunes) étaient présents à l'Assemblée Générale de la FFSB du 26 mai afin de présenter la motion sur le dossier. Cependant cela n'a pas pu se faire et leur mention a été reportée au 9 juin, jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la FFSB. Cette fois-ci, ce furent Charlotte Mogenet et Delphine le Maire (ex-secrétaire et membre de la FFSB-Jeunes) qui ont représenté l'association des jeunes sourds francophones de Belgique. La motion sur l'organisation de jeunesse a pu être expliquée aux membres de cette Assemblée, et a été approuvée par eux. Or, ils n'étaient pas suffisamment nombreux que pour obtenir 2/3 des voix afin de pouvoir modifier les statuts sur la FFSB-Jeunes dans la FFSB. En effet, pour pouvoir devenir une organisation de jeunesse, la FFSB-Jeunes doit déjà être indépendante de la FFSB, et être une association de fait. La FFSB-Jeunes et la FFSB se sont réunies ensemble pour réfléchir sur la manière dont elles pourraient travailler ensemble après l'indépendance, et entamer la rédaction d'une convention entre les deux parties.

Un petit mot de remerciement : le 18 avril, la FFSB-Jeunes a fêté ses cinq ans d'existence, et si elle a pu naître, c'est bien grâce à la FFSB. Ne vous inquiétez pas, ce sera fêté dignement pendant le festival Pivisual. Réservez donc déjà les dates du 22 et 23 novembre !

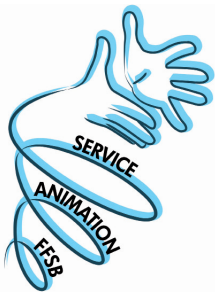
Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la FFSB-Jeunes du 9 juin, présentation du dossier sur l'organisation de jeunesse aux membres de cette Assemblée.



Mogenet, secrétaire qui se respecte, veille sur la boîte e-mails de la FFSB-Jeunes, rédige les PV des réunions, des activités réalisées et est responsable des articles à paraître dans le Sournal. Pour l'année 2013-2014, le comité fourmille d'idées ; il a hâte d'être à la rentrée de septembre pour se mettre au travail !

Lors d'une pause pendant le teambuilding, les membres du comité ont fait part de leur joie d'être dans la FFSB-Jeunes en s'amusant comme des fous...





La sensibilisation du monde médical : appel à témoignages

Les personnes sourdes disent souvent que les personnes entendantes ne les comprennent pas bien, qu'elles ont une mauvaise image de la surdité. Nous avons organisé un projet sur le thème de la sensibilisation et les participants s'y sont exprimé. Le monde médical a souvent été cité. Nous construisons donc un nouveau projet à ce sujet, pour mener la sensibilisation de manière plus systématique. Un projet-pilote est en cours d'élaboration, pour lequel nous avons besoin de témoignages sur les sages-femmes et les médecins ORL.

Les états généraux de la sensibilisation est un projet que nous avons mené avec la participation de plusieurs associations. Nous avons réfléchi à ce problème et tenté de le définir : qu'est-ce que c'est ? Comment peut-on sensibiliser ? Quel public faut-il sensibiliser ?

Le monde médical a souvent été cité. Il se compose de tout ce qui touche à la santé. Les participants avaient particulièrement mis le doigt sur les médecins, les infirmières et les médecins ORL. Deux aspects avaient été soulignés :

L'accès aux soins. Il faut sensibiliser les professionnels de la santé afin qu'ils puissent offrir leurs services aux personnes sourdes sur base de l'égalité avec les autres patients. Les personnes sourdes doivent être correctement informées par rapport à leur santé et aux traitements médicaux. On peut penser à expliquer aux professionnels de la santé que les personnes sourdes sont visuelles et qu'il est utile de donner des informations en utilisant des schémas, des dessins... On peut aussi expliquer le rôle et les limites de l'interprète en langue des signes. En

général, il s'agit de l'attitude à adopter avec un patient sourd.

La (sur)médicalisation de la surdité. Que pensent les médecins de la surdité ? Ils la voient souvent d'un point de vue médical : degré de surdité, perte de décibels, audiogrammes,... Ils ont une certaine vision de la surdité, une représentation. Or, lorsqu'on décèle une surdité, c'est souvent dans le monde médical. L'information que reçoivent les parents vient en premier lieu des médecins et autres professionnels de la santé. Lors des ateliers, les personnes sourdes ont expliqué qu'elles auraient souhaité que les médecins ORL connaissent mieux le côté culturel de la surdité et la langue des signes. En résumé, il s'agit ici de changer et d'apporter une vision plus large de la surdité chez les professionnels du monde médical, pour qu'ils prennent aussi en compte le côté culturel de la surdité.

Nous souhaitons mener ce travail de sensibilisation dans les formations qui conduisent à ces professions. Nous faisons actuellement l'inventaire des hautes écoles et universités qui proposent les études menant aux

professions d'ORL et de sages-femmes. Nous proposerons à chacune d'elles un module sensibilisant les étudiants à la surdité et à l'importance de la langue des signes. Ce module prendrait place dans la formation des futurs ORL et sages-femmes. Nous pourrions l'étendre par la suite à d'autres professions.

Nous avons déjà une expérience de sensibilisation non seulement en milieu hospitalier (hôpital Valida à Berchem-Sainte-Agathe, hôpital de la Citadelle à Liège, le salon de la Ligue des Usagers des Services de Santé, mais aussi participation à une table-ronde sur l'accessibilité aux soins de santé pour les personnes handicapées lors du salon Handicom, midi de la bioéthique, ... Il s'agit ici d'intervenir de manière plus systématique et ce dès la formation des futurs professionnels de la santé. Nous restons toutefois ouverts à la formation continue des professionnels de la santé.

Nous avons d'ailleurs un projet mis en place pour former les sages-femmes du CHC (Centre hospitalier chrétien) de Liège. Nous organiserons plusieurs séances avec elles. Il nous semble intéressant de

toucher les sages-femmes : d'une part pour permettre aux futures mamans sourdes de bénéficier des explications les mieux adaptées possibles ; d'autre part, parce que ces sont les sages-femmes qui mènent le dépistage néonatal de la surdité. Elles sont donc le tout premier maillon de la chaîne des filières de soins.

Pour construire ces formations, nous avons besoin de vous !

Faites-nous part de vos expériences. Si vous avez une expérience avec une sage-femme ou un ORL (un papa,

une maman, un proche,...) qu'elle soit positive ou non (comment cela s'est-il passé et pourquoi ? Quels ont été les problèmes ? Quelles en ont été les causes ?). Témoignez ! Ces témoignages nous permettront de donner des exemples convaincants lors de nos séances de sensibilisation. Vous avez plusieurs possibilités pour votre témoignage.

En langue des signes :

- Filmez votre témoignage en vidéo (faites attention à la lumière et au fond) et envoyez-le nous.
- Prenez rendez-vous pour

une discussion par webcam ou pour un simple rendez-vous.

Par _____ écrit _____ :
education.permanente@ffsb.be

Merci pour votre participation !



TÉMOIGNAGE

Alfred BRUNEL



Alfred Brunel, un de nos lecteurs, souhaite partager avec nous son regard sur l'apprentissage de la langue des signes. Il nous écrit ici ses réflexions. Elles ne sont pas nées par hasard, il nous explique, avec ses mots, qu'elles ont des causes qui ont produit un effet qui l'a amené à faire un choix : vous formuler son rêve et proposer des façons d'y parvenir. Nous vous souhaitons bonne lecture de ce témoignage, un vrai petit concentré d'idées pour mieux encore, enseigner la langue des signes. - LE JOURNAL.

Un rêve...

Quelques causes, un effet, un choix...

Des causes :

- 1 1996. Un appel : «Bon-papa, je m'inscris à un cours de langue des signes ; viens, je suis sûr que tu aimeras !». J'ai aimé, émerveillé par une langue dont j'ignorais jusque là l'existence.
- 2 Ma seule connaissance de la surdité datait de ma petite enfance. Un couple de (dits à l'époque) sourds-muets voisins me faisait peur. Une peur de l'inconnu renforcée par d'insensés commérages. Au-delà de la découverte d'une langue, d'une langue, je découvre alors des personnes, une communauté de personnes dont seul un handicap sensoriel faisait des exclus. A l'admiration pour la langue s'est ajoutée la révolte contre une injustice sociale.
- 3 Le cours de langue des signes de première année fut vraiment remarquable à tous égards. Diverses circonstances rendirent la suite chaotique. En troisième année, la dégénérescence maculaire liée à l'âge eut raison de mon obstination. A mon tour d'être exclu en raison d'une déficience sensorielle.
- 4 Depuis près de quatre-vingt ans je me passionne, pour les processus d'apprentissage les plus divers. J'en ai observés, étudiés, tentés et appliqués d'innombrables.

5 Kim, un ami coréen, a été adopté par une famille belge. En immersion totale dans une langue étrangère, sans aucune référence possible à sa langue maternelle, il a découvert, appris et maîtrisé le français.

Un effet : De ce bouillon de causes sont nés un rêve et quelques idées.

Un choix : Tenter de faire partager mon rêve et que mes idées soient lues, avec mon total respect de la liberté de jugement des lecteurs.

Une réalité

Les entendants sont des « écouteurs » ! Ils sont capables de communiquer sans se regarder et ne s'en privent pas. Ils téléphonent, écoutent la radio, s'écoutent mutuellement tout en regardant partout et nulle part. Comment les amener à devenir des « regardeurs » respectueux et efficaces de la langue des signes ? Surdimobil applique avec plaisir une solution efficace. Privés de l'ouïe par un casque isolant, les participants découvrent le plaisir et l'utilité de regarder, de voir, sans perdre la liberté de fermer les yeux ou de regarder où bon leur semble.

Mon rêve

Je rêve d'un apprentissage de la langue des signes en immersion totale, sans recours possible à la parole, sans aucune référence à la langue maternelle, immergés dans le silence par un casque isolant ou simplement de bouchons d'oreilles. .

Comment, dans cet article, traduire toute la richesse et l'importance de l'expression corporelle et des jeux de physionomie des signeurs ? Par des dessins ? Ce serait trop réducteur. Les éléments signés seront simplement présentés en italique ...

Lorsque Sournal sera totalement édité en numérique, on lira des vidéos sur une tablette. En attendant je ferai confiance aux connaissances personnelles et à l'imagination des lecteurs.

Au travail !

Je dirais même : au jeu !

Soient F le formateur et A1, A2, A3..., des apprenants. Le rôle de F ne sera pas d'enseigner une langue mais bien de faire partager sa langue : F sera donc nécessairement une personne sourde.

1 - Pour se présenter, F écrit son nom au tableau ; il l'épelle en désignant les lettres et remarque : looong ... F efface son nom et signe : moi, mon signe. Il conclut ; c'est court !

F répète son signe plusieurs fois ; tour à tour, les apprentis sont invités à signer : ton signe.

F corrige ou bien approuve : OK, bravo. Après quelques répétitions, bravo sera compris et suffira.

F repère alors un apprenant qu'un détail apparent caractérise. Il propose son signe : ton signe.

Chaque apprenant reçoit son identité en langue des signes. Des jeux de répétition fixeront cette acquisition.

2 - F signe A5, viens, le place face à lui. Utilisant le classificateur (index levé) il signe la situation et l'orientation de A5. Des apprenants répètent les signes montrés par F.

Tour à tour, des apprenants jouent le rôle de F.

3 - Mêmes exercices avec les différentes orientations et situations relatives au signeur.

4 - Un défi : Deux personnes marchent l'une vers l'autre et se croisent devant F, qui signe l'action. Qui des apprentis aura bien vu et signera correctement ? Qui trouvera la bonne solution ? Après mises au point et corrections, des exercices seront répétés autant de fois que nécessaire

Cette phase met durement à l'épreuve le regard. Les entendants découvrent que la langue des signes se développe non de façon linéaire comme leur langue maternelle, mais dans l'espace. C'est la joyeuse entrée en langue des signes.

La neuro-imagerie a connu ces dernières années un essor considérable. Que ce soit sur le plan anatomique ou sur le plan fonctionnel, ces techniques ont révolutionné notre compréhension du cerveau, tant dans le domaine médical que dans celui de la recherche fondamentale. Largement médiatisées, les images cérébrales font aujourd'hui partie de notre univers social. C'est ainsi que l'on sait mieux comment le cerveau améliore le toucher des aveugles et la vision chez les sourds.

L'immersion totale en langue des signes contribue à améliorer la vue des apprenants.

Note importante :

Les exercices suivants se dérouleront chaque fois suivant le même processus.

- a) 1) une action est exécutée
2) cette action est signée par F puis par chaque A.
- b) 1) l'action est signée
2) l'action est exécutée

Les apprenants sont tour à tour exécutants et signeurs.

- 5 - a) Une table, une personne face à la fois au signeur et à la table
F signe les situations relatives.
Autres positions relatives.
- b) Une personne marche vers la table et s'arrête devant elle.

Les apprenants continuent l'exploration de l'espace.

Plus tard, des événements plus complexes pourront être signés comme des déplacements, situations et actions de deux, trois, cinq, dix personnes par exemple.

6 - Découverte et apprentissage de l'épellation.

L'épellation sera très utile pour faciliter l'explication de certains signes.

Les entendants utilisent l'épellation pour décomposer les mots et en vérifier l'orthographe. En langue des signes, l'épellation permet de recomposer les mots, ce qui représente une réelle difficulté pour les entendants : un entraînement systématique est nécessaire.

Chaque lettre est écrite puis effacée avant d'être signée. C'est un exercice de mémorisation utile.
Première application ; bonjour !

7 - Une table, un bol, une bille, un ballon.

Diverses actions :

- Prendre la bille et la placer dans ou à côté du bol
- Faire de même avec la balle.
- Chute et ramassage de la balle.

De cette façon, simplement, les apprenants peuvent signer avec virtuosité «Le corbeau et le renard» et ses quelque quatre-vingts mots et ses multiples applications grammaticales. En effet, la plupart des adultes, même très âgés, se souviennent des récitations ou chansons apprises dans l'enfance et aiment à les redire ou les rechanter. Cette tendance naturelle peut être mise à profit. Les fables de La Fontaine constituent un patrimoine culturel riche et précieux. Très descriptives, elles semblent écrites pour être signées. L'une d'elles : Le corbeau et le renard est particulièrement significative.

F signe la fable, présentée sous forme de bande dessinée. Les apprenants la signent par imitation et la mémorisent.

Des chercheurs ont mis en lumière le lien étroit qui existe entre la mémoire et le sommeil. Le travail de mémorisation se complète durant le sommeil. Bonne nuit corbeau et renard !

8 - Des crayons de couleur disposés sur la table vont permettre d'apprendre à signer les couleurs.

Les apprenants vont découvrir et utiliser le verbe directionnel par la pratique.

F prend un crayon rouge, le donne à A3 et signe l'action.

Kim, comme tous les autres enfants a maîtrisé le français de nombreuses années avant d'en apprendre les règles de grammaire. Certains illettrés parlent très correctement. Les apprenants découvriront les règles de grammaire par l'observation et l'analyse des nombreux exemples vécus.

Les différentes couleurs sont utilisées tour à tour.

Utile : F épelle et signe merci.

Avec les crayons, on peut dessiner des objets ou des scénettes à signer.

9 - Sur la table, des véhicules miniatures : un vélo, une moto, une auto, un avion. De simples images peuvent suffire, comme un plan de ville.

Diverses situations et déplacements simples d'abord, relatifs ensuite, sont exécutés et signés. On voit de nouveaux classificateurs.

10 - Un calendrier, une horloge, ... peuvent enseigner d'autres choses ...

L'intention dans ce texte n'est pas de présenter le panel de toutes les actions et situations nécessaires ou utiles. Ce serait faire injure aux compétences, à l'imagination, à l'ingéniosité pédagogique et à la créativité des spécialistes.

Ici, l'immersion est restée totale. Signes et sens ont été directement et intimement liés. Ils sont réellement assimilés, font partie de l'apprenant. Signer est devenu une seconde nature.

L'économie d'une phase corticale, intellectuelle, permet de longues séances de travail continu sans fatigue. J'ai pu le vérifier.

Quelques connaissances ont accepté de participer à une journée d'essai. Elles étaient informées du but et des moyens, Certains sont venus avec un casque, d'autres avec des boules quiès, quatre avec des enfants (5, 7 et 10 ans), un était accompagné d'un ami ne connaissant pas le français. Nous avons joué le jeu de l'immersion totale, je me suis débrouillé tant bien que mal avec mes modestes connaissances. Nous avons commencé à 9 heures. Au repas de midi tous, s'exprimant comme ils pouvaient ont voulu rester « sourd » et faire du repas une séance d'apprentissage supplémentaire. La journée s'est prolongée jusqu'à 17 h.

Aucune fatigue, que du plaisir. Les enfants ont vraiment joué à signer avec virtuosité «Le corbeau et le renard», ses quelque quatre-vingts mots et ses multiples applications grammaticales !

Un fait que je n'aurais pas osé affirmer sans preuve : les enfants et les illettrés peuvent participer avec bonheur ! La petite fille de 5 ans apprend le flamand en immersion totale à l'école maternelle. Le naturel avec lequel elle s'exprime dans cette deuxième langue est impressionnant. Elle deviendra une parfaite bilingue.

La reconnaissance officielle de la langue des signes est acquise dans notre pays. Le moniteur en fait foi. Dans les faits, la bataille n'est pas gagnée. Le roi fait son discours officiel en langues parlées.

Je viens de vivre un déplacement en train. Ne parvenant pas à lire les panneaux d'information, j'ai dû et pu demander de l'aide. Je n'ai rien vu qui soit prévu pour les sourds.

Des années peuvent passer sans que je rencontre consciemment un sourd. La surdité est invisible. L'indifférence conséquente est réelle. Il est important de généraliser, par tous les moyens possibles ou impossibles, la pratique de la langue des signes.

Je ne sais plus ou j'ai lu, émerveillé : : « En Suède, quand un enfant naît, toute la rue apprend la langue des signes ».



Agenda des associations affiliées

Octobre / Novembre / Décembre 2013

BRUXELLES

Fédération Royale des Associations des Sourds de Bruxelles et des Faubourgs (FRASBF)

Maison des Sourds

Rue Saxe Cobourg 38 - 1210 Bruxelles

Tél / Fax : 02 218 32 22

Portes ouvertes tous les vendredis
à partir de 19h00

Renseignement sur le programme :
secretaire@maisondessourds.be

OCTOBRE 2013 :

Mardi 01	18:30 Cours Langue des Signes 1
Jeudi 03	18:30 Cours Langue des Signes 3
Vendredi 04	19:00 Café-Rencontres
Samedi 05	14:00 Concours de Whist
Lundi 07	18:30 Cours Langue des Signes 2
Mardi 08	18:30 Cours Langue des Signes 1
Jeudi 10	18:30 Cours Langue des Signes 3
Vendredi 11	19:00 Réunion CA MDS 19:00 RLSB FUTSAL (Sandwich : kefta, saucisse ou mixte) 20:00 Table d'actualités « TV accessible ? »
Lundi 14	18:30 Cours Langue des Signes 2
Mardi 15	18:30 Cours Langue des Signes 1
Jeudi 17	18:30 Cours Langue des Signes 3
Vendredi 18	19:00 Café-Rencontres
Samedi 19	14:00 Open Pétanque - Lasagne
Dimanche 20	10:00 Vide-grenier brocante
Lundi 21	18:30 Cours Langue des Signes 2
Mardi 22	18:30 Cours Langue des Signes 1
Jeudi 24	18:30 Cours Langue des Signes 3
Vendredi 25	19:00 Soirée animé - Club des Jeunes Sourds de Bruxelles
Samedi 26	18:00 10e FESTIN STEAK par la RLSB Tennis de table et Tennis
Lundi 28	18:30 Cours Langue des Signes 2
Jeudi 31	14:00 Halloween pour les enfants

NOVEMBRE 2013 :

Vendredi 01	FERME
Samedi 02	14:00 Concours de Whist
Lundi 04	18:30 Cours Langue des Signes 2
Mardi 05	18:30 Cours Langue des Signes 1
Jeudi 07	18:30 Cours Langue des Signes 3
Vendredi 08	19:00 Réunion CA MDS

Centre Socioculturel et Sportif du Foyer des Sourds et Malentendants A.S.B.L.

Local : Rue de la Charrette, 15 - 1200 Woluwe St Lambert

Siège : Chaussée de Roodebeek, 346 Bte 1 -

1200 Woluwe St Lambert

Tél ou Fax : 02/305.00.87

E-mail : cscs.info@fsmtds.be

19:00 RLSB FUTSAL (pâtes à la bolognaise)

20:00 Tables d'actualités

FERME

Lundi 11	
Mardi 12	18:30 Cours Langue des Signes 1
Jeudi 14	18:30 Cours Langue des Signes 3
Vendredi 15	19:00 Café-Rencontres
Samedi 16	14:00 Open Pétanque - 9e Kermesse aux boudins
Lundi 18	18:30 Cours Langue des Signes 2
Mardi 19	18:30 Cours Langue des Signes 1
Jeudi 21	18:30 Cours Langue des Signes 3
Vendredi 22	19:00 Café-Rencontres 19:00 CJSB - PI-VISUAL à Tour & Taxis
Samedi 23	10:00 CJSB - PI- VISUAL à Tour & Taxis
Lundi 25	18:30 Cours Langue des Signes 2
Mardi 26	18:30 Cours Langue des Signes 1
Jeudi 28	18:30 Cours Langue des Signes 3
Vendredi 29	19:00 Café-Rencontres
Samedi 30	11:00 117e Banquet annuel de l'Abbé de l'Épée

DÉCEMBRE 2013

Lundi 02	18:30 Cours Langue des Signes 2
Mardi 03	18:30 Cours Langue des Signes 1
Jeudi 05	18:30 Cours Langue des Signes 3
Vendredi 06	19:00 Café - Rencontres 20:00 Table d'actualités
Samedi 07	14:00 Concours de Whist
Dimanche 08	14:00 RLSB asbl Saint Nicolas
Lundi 09	18:30 Cours Langue des Signes 2
Mardi 10	18:30 Cours Langue des Signes 1
Jeudi 12	18:30 Cours Langue des Signes 3
Vendredi 13	19:00 Réunion CA MDS 19:00 Café-Rencontres
Vendredi 20	19:00 Soirée Langue des Signes
Samedi 21	15:00 Goûter « Arbre de Noël »

Fermeture de fin d'année

du 25 décembre 2013 au 1er janvier 2014

Agenda non reçu

CHARLEROI

Association (Sportive) des Sourds et Malentendants de Charleroi

Local : «Le Gazo» - Rue du Calvaire 2A - 6060 Gilly
Tél /Fax : 071 35 02 54
E-mail : asmcharleroi@hotmail.com
Portes ouvertes tous les 3e dimanches du mois à 14h00

Agenda non reçu.

LIÈGE

Sur'Cité

Rue Waleffe 2 - 4020 Liège
Tél : 04 341 39 96 - Fax : 04 344 10 06
E-mail : surcite@gmail.com

Agenda non reçu

MONS

Société Royale Silencieuse Boraine-Mons

Rue du Temple 2 - 7011 Ghlin
Tél /Fax : 065 88 59 17

Agenda non reçu

NAMUR

Association Socioculturelle Namuroise des Sourds et des Malentendants

Rue Baron Fallon 32B - 5000 Namur
Tél /Fax : 081 30 06 62
Salle «Chalet» : Rue du Cimetière 25 - 5100 Jambes

Agenda non reçu

VERVIERS

Amicale Silencieuse de Verviers

Rue Fontaine-au-Biez - 4802 Heusy
Tél /Fax : 04 365 55 45
Portes ouvertes le 2e samedi du mois à partir de 14h00

NOVEMBRE 2013 :

Samedi 9 14:00 Réunion pétanque

DÉCEMBRE 2013

Samedi 7 14:00 Goûter Saint-Nicolas

OCTOBRE 2013 :

Samedi 12 14:00 Réunion ordinaire.

ARTS ET CULTURE

OCTOBRE 2013 :

Samedi 26 - 14h15 : visite guidée avec interprète de l'exposition consacrée à l'œuvre d'Henry Van de Velde au Musée du Cinquantenaire.
Attention : 15 places

NOVEMBRE 2013 :

Samedi 9 - 14h15 : visite guidée avec interprète de l'exposition-phare d'Europalia Inde : « Corps de l'Inde » (comment l'Art représente le corps en Inde)

Week-end 22-23-24 : collaboration avec Pi visual : Circu'sign dans le cadre du festival « Diversité » à Tour et Taxis

DÉCEMBRE 2013

Dimanche 15 - 13h15 : « Délicieuses traditions de fin d'année » visite guidée avec dégustations (Bus bavard)

* ce programme peut subir des modifications en raison de circonstances. Pour tout renseignement : president@artsetculture.be ou secretaire@artsetculture.be

Association des Sourds et Malentendants du Tournaisis

Local : «Centre de Rencontre des Sourds» (CRS) -

Rue Blandinoise 28 - 7500 Tournai

Tél /Fax : 069 84 18 59

E-mail : info@sourds-tournai.be**OCTOBRE 2013 :**

Les jeudis 3, 10, 17 et 24 Cours de Langue des Signes au C.R.S. de 18h30 à 20h.

Dimanche 6 11:30 Réunion mensuelle de la R.A.S.T.
Plat : steak, sauce aux champignons, frites et dessert.
Jeux de cartes « Manille ».

Les 5 et 6 + les 12 et 13 Récoltes de Fonds CAP48

Mercredi 9 Conférence « discussion entre les sourds et la police » (sous réserve).

Samedi 12 Festivités de la L.S.F.S. (35 ans) -
Pétanque et Futsal à Charleroi.

Mardi 15 17:00 Entraînement de bowling Le Clovis à Ramegnies-Chin.

Vendredi 18 19:00 Réunion C.J.S.M.T. au C.R.S.

Samedi 19 Bowling (Championnat de B.D.C.) - Trio à Anvers.

Dimanche 20 Jeux d'Echecs (Championnat de B.D.C.) à Turnhout.

Mardi 29 17:00 Entraînement de bowling Le Clovis à Ramegnies-Chin.

NOVEMBRE 2013 :

Les jeudis 7, 14, 21 et 28 Cours de Langue des Signes au C.R.S. de 18h30 à 20h.

Dimanche 3 11:30 Réunion mensuelle de la R.A.S.T.
Plat : spaghettis, boulettes, sauce tomates et dessert.

16:00 Goûter gaufres de Bruxelles

Jeux de cartes « Manille ».

Samedi 9 Bowling (Championnat de B.D.C.) -
Doublettes en Mixtes à Bruxelles.

Dimanche 10 14:00 Concours de jeux de cartes « Manille » au C.R.S.

Mardi 12 17:00 Entraînement de bowling Le Clovis à Ramegnies-Chin.

Vendredi 15 19:00 Réunion C.J.S.M.T. au C.R.S.

Dimanche 17 Jeux d'Echecs (Championnat de B.D.C.) à Turnhout.

Mardi 26 17:00 Entraînement de bowling Le Clovis à Ramegnies-Chin.

DÉCEMBRE 2013

Les jeudis 5, 12 et 19 Cours de Langue des Signes au C.R.S. de 18h30 à 20h.

Dimanche 7 13:00 Réunion mensuelle de la R.A.S.T.

Fête et goûter de St Nicolas.

Jeux de cartes « Manille ».

Mardi 10 17:00 Entraînement de bowling Le Clovis à Ramegnies-Chin.

Samedi 21 19:00 Fête de Noël au C.R.S., organisée par le C.J.S.M.T.

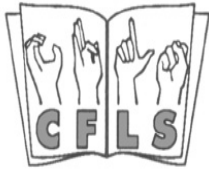
ATELIERS DU MONCEAU*Aide aux sourds et malentendants***Rue de l'Avenir 75****4460 Grâce-Hollogne**

Tél. : 04/239.70.10

Fax : 04/239.70.14

GSM : 0478/23.48.18 (SMS uniquement)

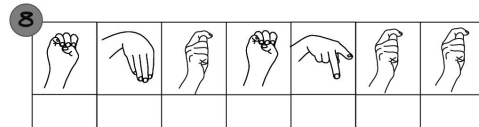
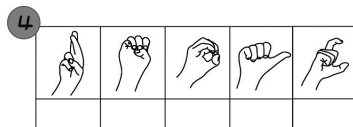
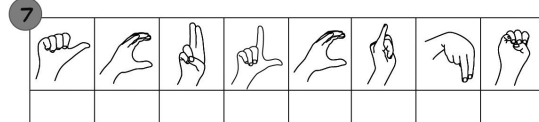
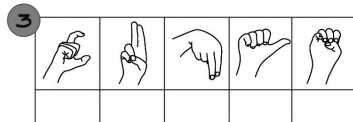
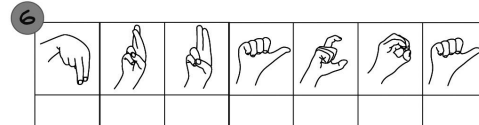
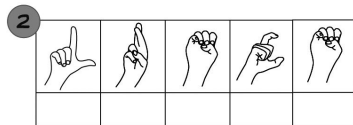
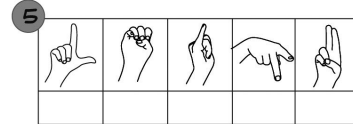
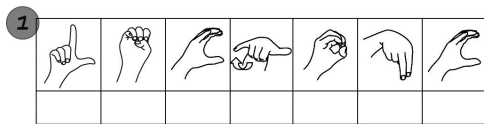
E-mail : laure.fiasse@dumonceau.bealain.klinkenberg@dumonceau.be**Réparation de palettes****Fabrication de châssis en bois****Fabrication de caisses et caissettes****Rabotage industriel****Petite menuiserie****Fabrication de pallox's****Mise en caisse****Placards****1^{er} atelier européen bilingue langue des signes – français****Vous êtes sourd(e) ? ... Nous vous proposons du travail**



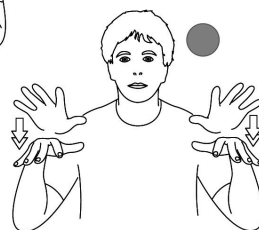
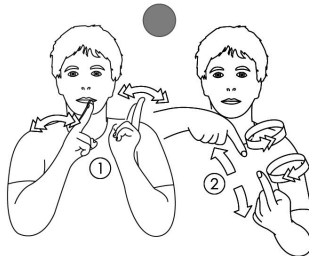
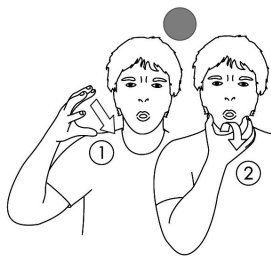
DU SIGNE AU MOT

Le Climat

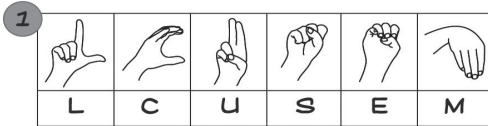
Remettez les lettres dans le bon ordre.
Vous obtiendrez un mot en rapport avec le climat.



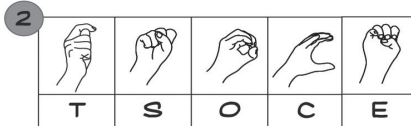
Donnez maintenant à chaque signe, le chiffre qui lui correspond.



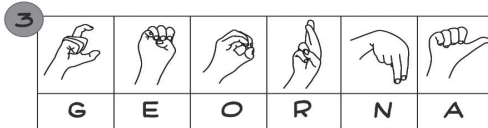
Solution au jeu «Corps humain» du Sournal n°119



MUSCLE



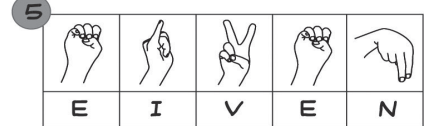
COTES



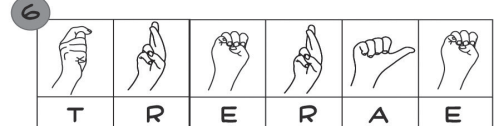
ORGANE



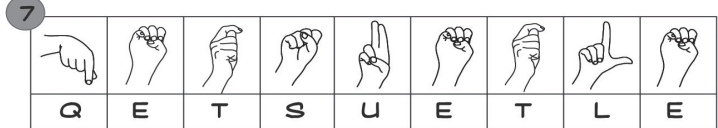
SANG



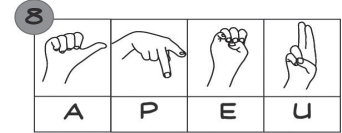
VEINE



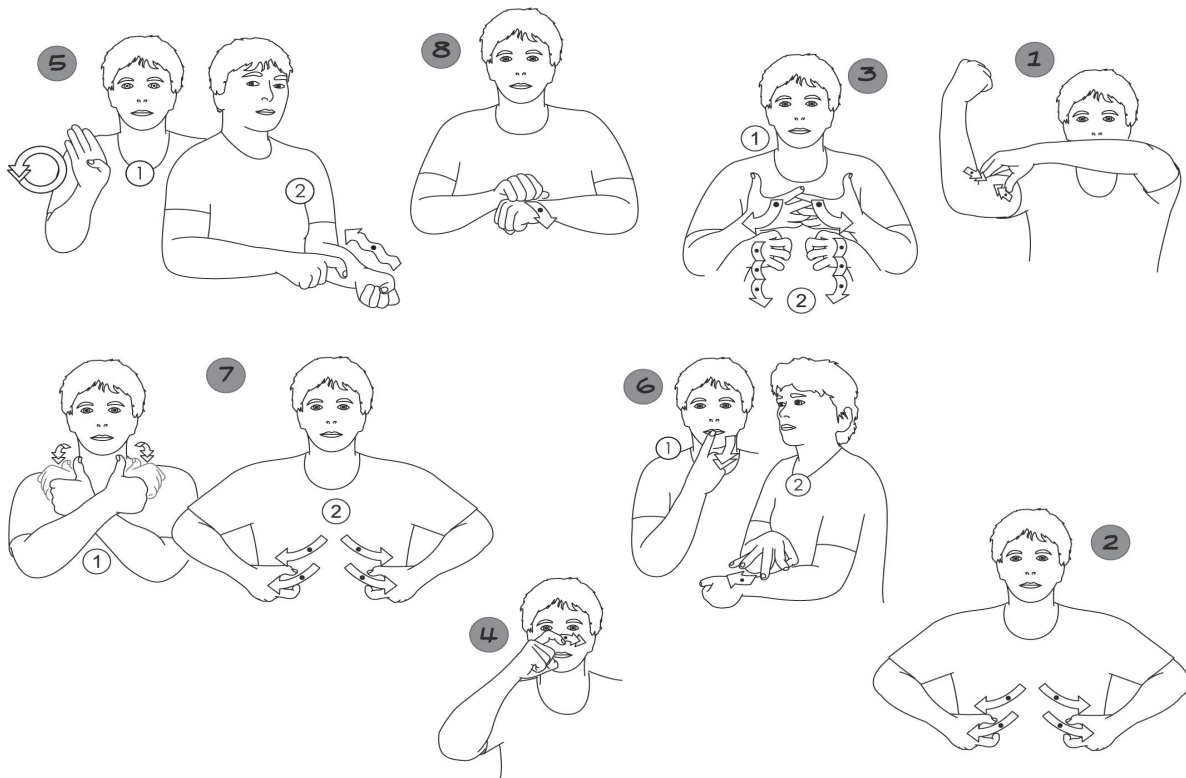
ARTERE



SQUELETTE



PEAU



FESTIVAL

10 ANS

DE RECONNAISSANCE

De la *des* **Langue Signes**
de Belgique Francophone



AU PROGRAMME:

Conférences - Animations - Expositions
Souper gala - Soirée dansante.

PLUS D'INFO SUR: www.10lsfb.be

1^{ER} février 2014

WWW.10ANSLSFB.BE

La couleur turquoise c'est nous

